«Nathalie Goulet appelle l'attention du Sénat sur la situation du blogueur saoudien menacé de la peine de mort»

27/02/2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nathalie Goulet appelle l'attention du Sénat sur la situation du blogueur saoudien menacé de la peine de mort

La peine capitale pour trois messages publiés sur Twitter : c'est ce que risque le journaliste et blogueur saoudien Hamza Kashgari.

Tout commence le 4 février dernier. À l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Mahomet, le jeune homme de 23 ans envoie plusieurs tweets s'adressant directement au prophète

Des propos qui n'ont pas tardé à susciter une avalanche de réactions et de menaces à son encontre. Le ministre saoudien de l'information qui a ainsi déclaré avoir interdit à toutes les publications du pays de lui ouvrir leurs colonnes. Et à la télévision, le cheikh Nasser al-Omar, un influent chef religieux, a dénoncé en larmes ce qu'il considère comme un blasphème et a même appelé à l'exécution de Hamza Kashgari.

Le blogueur a présenté ses excuses et a supprimé les messages, il a finalement été arrêté jeudi lors de son escale en Malaisie par les autorités locales qui l'ont extradé dimanche vers l'Arabie Saoudite.

Depuis, de nombreux internautes ont exprimé leur inquiétude pour le blogueur qui risque donc la peine de mort. À travers le monde, des internautes se sont regroupés sur cette page Facebook pour appeler à sa libération. Et les organisations de défense des droits de l'homme sont également

Je respecte profondément toutes les religions, ajoute Nathalie Goulet et j ai toujours défendu la liberté de culte mais je ne crois pas qu'une plaisanterie, certes maladroite et choquante pour les Croyants puissent occasionner de telles réactions, ni la mort de son auteur.

J'en profite pour rappeler ici l'emprisonnement de Sakhine cette femme iranienne qui était menacée de lapidation, oubliée des intellectuels car n'étant plus sous le feu des médias. Son sort n'est toujours pas réglé.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC